

Dossier thématique

Projets et perspectives

» pages 4 à 11

Budget participatif

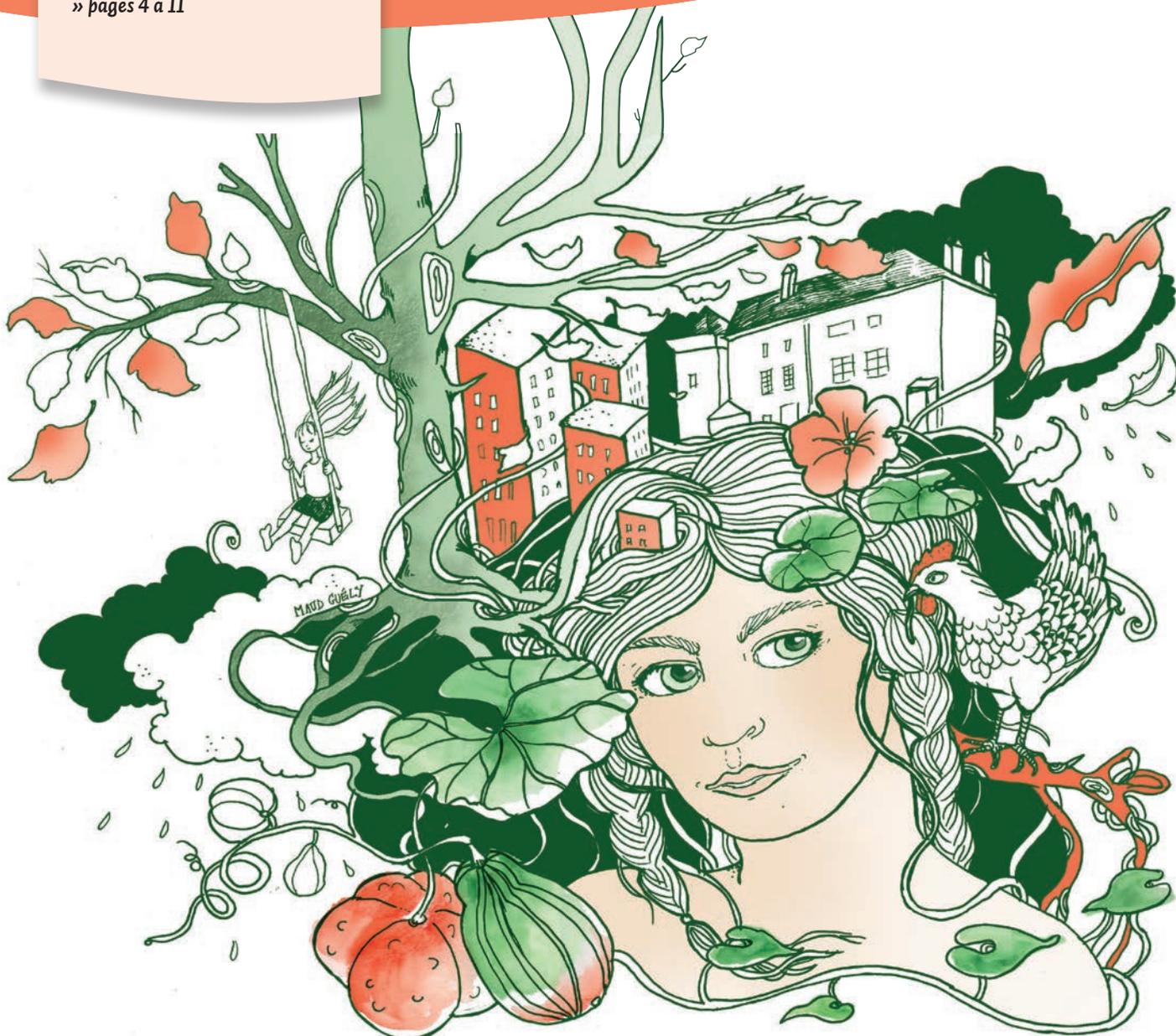
4 projets élus suite au vote des habitants
» page 13

Artistes Ascéens

20^e exposition des artistes ascéens sur le thème de la gourmandise !
» page 18

Arsem

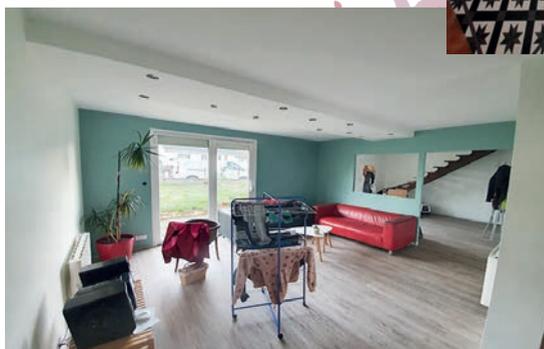
Un programme toujours plus attractif pour l'association des randonneurs
» page 20



Jérôme Schaeidt

f PEINTURE & DÉCORATION

jeromepeinturedeco.fr



- Revêtement mural • Peinture
- Plafond tendu • Sol • Façade

ESSEY-LÈS-NANCY - 06 84 89 57 89

GARAGE LDA



PEUGEOT

VENTE
véhicules neufs et d'occasion

RÉPARATIONS
toutes marques

MÉCANIQUE

CARROSSERIE



158, avenue du 69^e RI - 54270 ESSEY-LÈS-NANCY
Tél. 03 83 29 02 07 - E-mail : l.d.a@wanadoo.fr

Le maire,
Michel Breuille



édito

Chères Ascéennes, chers Ascéens,

La pandémie covid bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans et vous faites preuve quotidiennement d'une grande capacité d'adaptation et de résilience en modifiant vos habitudes et modes de vie. Je ne peux que vous inviter à continuer car préserver sa santé est essentiel face à la situation sanitaire actuelle.

Comme vous le savez, mon équipe et moi menons, depuis mars 2020, une politique ambitieuse dans différents domaines. Nous avons souhaité mettre l'accent cette année sur la culture, le sport, la jeunesse et les réalisations qui se concrétisent désormais.

L'année 2021 nous a en effet offert l'occasion de reprendre notre « vie culturelle » et de reprogrammer nos manifestations (parfois de manière adaptée pour respecter le protocole sanitaire), toujours en privilégiant l'accès à la culture pour tous, véritable outil au service de la cohésion sociale et intergénérationnelle.

Au-delà du label « Terre de jeux » obtenu à l'automne, le sport a éga-

lement été à l'honneur, avec le lancement du grand projet de complexe sportif dont la réalisation se poursuivra jusqu'à l'été 2022 et dont chacun pourra ensuite profiter.

Enfin, une importante réflexion a été entamée à l'automne autour de la restauration scolaire pour continuer à offrir un service de qualité aux élèves demi-pensionnaires et créer une structure de grande capacité dédiée. L'année qui démarre va nous permettre d'avancer sur ce dossier d'importance.

Au nom de mon équipe, je vous souhaite une excellente année 2022. Qu'elle nous permette de construire ensemble un avenir serein et radieux auquel nous aspirons tous, pour nous et les générations futures.

Hélas, les conditions sanitaires ne permettent pas d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux, au même titre que la plupart des villes de la Métropole.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce premier numéro de 2022.



Théo, Nurije, Virginie, Lydia, Sylvie et Carine encadrent les enfants à la Maison des Associations

Une restauration scolaire plus proche, plus spacieuse et mieux adaptée : le projet est lancé !

Aujourd'hui, près de 350 enfants fréquentent la restauration scolaire chaque midi à Essey, dans six lieux différents (collège Émile Gallé, Creps, Pierre de Lune, Haut-Château, salle Bérin, salle Maringer). Tous ces espaces sont à saturation, alors que plusieurs sont utilisés à titre provisoire et empiètent sur la capacité d'accueil des activités associatives.

Une situation dont on peut s'accommoder quelque temps, en particulier depuis le début de la pandémie, mais qui ne peut pas perdurer si l'on veut continuer d'offrir un service de qualité aux élèves en demi-pension. Il était donc grand temps de trouver des solutions alternatives et viables sur le long terme, capables d'absorber de possibles augmentations d'effectifs.

Aussi la municipalité s'est-elle attachée les services de la Scalen (Agence de développement des territoires

Nancy sud Lorraine) pour étudier toutes les possibilités qui s'offrent à la commune, pour créer une structure de grande capacité dédiée à la restauration scolaire, soit en un point central, soit sur les deux sites scolaires (centre et Mouzimpré).

Le projet devrait libérer des locaux qui reprendront leur fonction initiale, et décongestionner les services de restauration de nos indéfectibles partenaires (Creps, collège Émile Gallé), dont il convient de souligner la fiabilité, la solidarité et la flexibilité.

Les parents d'élèves seront associés aux choix et options qui seront proposés à l'issue de l'étude, avant de passer à la phase de réalisation à l'horizon 2023.

Par ailleurs, votée en mai et mise en place en septembre, la grille tarifaire des prestations de repas a été revue et affinée pour rendre le service accessible à toutes les bourses. Le prix du repas est calculé en fonction du quotient familial. Plus d'informations sur le site de la ville ou auprès du pôle jeunesse.



Cantine à la Maison des Associations

Cantine au Haut-Château



Margaret, Gaetan, Cendrine, Ambre, Francine, Agnès, Séverine et Chantal



Arnaud, Hélène, Léa, Amélia et Charlotte

Cantine à l'espace Pierre de Lune



Cantine à la salle Maringer



Isabelle, Jordan, Marine M, Marine P, Oriane et Tatevik



Remy, Isabelle et Marine



Cantine au collège Émile Gallé



Cantine au Creps



Nicolas et Thomas encadrent les élèves lors du temps de cantine au Creps

L'aménagement du complexe sportif : un grand projet qui devient réalité

Les travaux réalisés sur le complexe sportif ont commencé cet été avec le terrassement du fond de forme et la mise aux normes d'accessibilité des vestiaires. Suivront dès le retour des beaux jours, la pose du terrain de football en gazon synthétique, mais également les aménagements qui vont faire de l'endroit un lieu agréable et convivial à destination de tous les Ascéens, sportifs ou non.

Genèse du projet

Né lors du précédent mandat du maire Michel Breuille, le projet de réaménagement du complexe sportif d'Essey-lès-Nancy n'a pu se concrétiser à cause de contraintes budgétaires. Très attachés à sa réalisation, le maire et son équipe ont décidé de tout mettre en œuvre pour aller au bout de l'aventure au cours de ce nouveau mandat. Ils ont même choisi d'aller plus loin encore en apportant une visée plus globale au complexe sportif en le transformant en un véritable équipement au service des habitants de la commune.

Ainsi, outre l'installation d'un terrain de football synthétique dont le financement est permis par nombre de subventions, les travaux vont permettre de créer un lieu agréable et convivial où les espaces verts auront une grande place et dont les Ascéens pourront profiter.

Que regroupera à terme ce complexe sportif ?

Le complexe sportif regroupera le terrain de football synthétique et les cours de tennis : « Au départ, ces lieux étaient séparés l'un de l'autre, explique Hubert Rossignon, adjoint à l'urbanisme et au patrimoine, nous avons choisi de décloisonner afin de favoriser les échanges entre clubs et entre disciplines, toujours dans cet esprit de convivialité très important sur ce projet, d'ailleurs il est également à proximité du boulodrome. »

Il sera également un lieu plus vert où la nature aura une grande place grâce à un plan d'aménagement paysager pensé et réfléchi, présentant par exemple des zones arborées qui seront de véritables îlots de fraîcheur dans la chaleur de l'été. Enfin,

un espace dédié à la détente et à la convivialité sera créé avec notamment la mise en place de tables de pique-nique.

Qui pourra en profiter ?

Tout le monde pourra profiter de ce nouveau complexe. Le club de football bien entendu, de par son activité, mais également les autres associations, les écoles, le collège, les services communaux tels que le pôle jeunesse, le service des sports ou encore l'accueil de loisirs.

Enfin, les habitants bénéficieront eux-aussi d'un accès aux espaces sur certains créneaux réservés et pourront ainsi profiter pleinement de l'endroit.

Où en sont les travaux ?

Des travaux de mise en accessibilité des vestiaires ont été effectués cet été, un local de stockage est en cours de construction.

Compte tenu des températures et des conditions météorologiques actuelles, les prochains travaux d'envergure sont reportés à la fin de l'hiver.



Destruction de l'ancien local de stockage



Construction d'un local de rangement



Installation des mâts d'éclairage

Pourquoi un terrain en gazon synthétique ?

La mise en place d'un terrain en gazon synthétique présente de nombreux avantages et entraîne à terme de réelles économies. L'utilisation du terrain sera plus intensive quelle que soit la météo, passant en moyenne de 60h d'utilisation hebdomadaire contre 12h maximum pour un terrain en herbe. L'entretien est simplifié n'imposant ni tonte, ni arrosage. Pas besoin non plus de traitement pour éliminer les mauvaises herbes, les insectes, la vermine etc. Pas de déchets de tonte à enlever et donc un entretien moins coûteux en personnel. Les coûts de maintenance sont faibles et moins élevés que pour un terrain engazonné. La preuve par les chiffres puisque le coût moyen d'heure d'utilisation passe à 40 € contre 100 € pour un terrain engazonné. La pelouse restera intacte en toutes saisons et par tous les temps. La création de ce terrain synthétique permettra aussi à la Ville d'Essey-lès-Nancy de ne plus dépendre ni du Creps auquel elle payait une location à l'année, ni de la Métropole puisqu'il ne sera plus nécessaire de faire des demandes d'utilisation du stade Marcel-Picot.



La question du coût

Pour financer la réalisation des travaux d'aménagement du complexe sportif et la mise en place du terrain synthétique, la Ville d'Essey-lès-Nancy bénéficie d'ores et déjà de nombreuses subventions qui font baisser considérablement la somme à investir par la commune. Des financements complémentaires sont en attente et devraient être prochainement validés.



Un calendrier adapté à la météo

Le chantier du nouveau complexe sportif a débuté le 23 août dernier. Les gros travaux de terrassement, drainages, bordures, maçonnerie ont débuté au mois de septembre.

La prochaine grande étape inscrite au calendrier est bien entendu la pose du terrain de football en gazon synthétique. Elle requiert toutefois des conditions météorologiques bien spécifiques, la température ne devant pas descendre en dessous de 5° et surtout, le temps devant être sec.

Cette partie importante du chantier devrait donc avoir lieu dès le retour des beaux jours.

L'ensemble des travaux devrait être terminé à la fin du premier semestre de 2022.

Un volet écologique important

Les travaux autour du complexe sportif comprennent différents aménagements paysagers pour faire de ce lieu un bel écrin de verdure. Ainsi, si plusieurs arbres ont dû être coupés, d'autres seront replantés à des endroits plus favorables sur l'ensemble de la zone qui abritera le complexe sportif : « Au final, il y aura plus de végétation après les travaux qu'il y en avait avant », souligne Hubert Rossignon. Le volet environnemental est très important dans ce projet avec notamment la création de haies, l'embellissement de la haie centrale existante ou encore la création d'un espace semi-forestier en entrée du complexe sportif, le tout dans le respect de la biodiversité. Les aménagements paysagers combineront le souci du respect de l'environnement et celui de l'esthétique des lieux.

Zoom sur les financeurs du projet

La Préfecture, le Conseil Régional via la Politique de la Ville et le Renouvellement Urbain, l'Agence Nationale du Sport mais aussi le Conseil Départemental, par le Fonds départemental de relance ont déjà validé leur participation financière au projet.



Conférence sur l'allaitement
Maison de la Parentalité



Accueil des nouveaux habitants



Repas des bénévoles



Concert de Still Time Duo



Cérémonie patriotique, libération d'Essey



L'école de tennis



Balade seniors



Fanfare Mova Bunda au festival Essey Chantant



Conte d'automne à la Maison de la Parentalité



Repair café à la salle Maringer



Journée du patrimoine,
à la découverte de la butte Sainte-Genève



UNIday : la journée de l'engagement et de la solidarité des jeunes



À la rencontre de Jérôme Attal (Livre sur la Place)



Mouzimpropre



Estiv'live, quartier Mouzimpré



Distribution de dahlias et cannas



Exposition des artistes aspiéens "désordres et contraste"



Atelier chauffe-citron pour les seniors



Concert d'Antoine HLT



Shotokan karaté, cours 6 à 14 ans

Des gestes citoyens pour préserver l'espace public

Pour le bien-être de tous, l'espace public doit être préservé et chacun a son rôle à jouer, rappelons ces quelques règles que tout citoyen se doit de respecter.

Ramassage des déjections canines

Vous êtes nombreux à faire part du manque de civisme de certains propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections canines de leurs animaux de compagnie.

Effectivement, les trottoirs sont régulièrement maculés de déjections canines et ce, malgré le passage régulier des agents de la propreté de la ville. Rappelons qu'un arrêté municipal en date du 19 avril 2006 fait obligation aux propriétaires d'animaux de nettoyer sur le champ les excréments laissés par ces derniers sur le domaine public de la commune, y compris les espaces verts, sans quoi le contrevenant s'expose à une amende de 68 €. Une large campagne de communication a été déployée et affichée sur le territoire communal, rappelant ces obligations aux propriétaires de chiens afin que cessent ces incivilités.



Bruits de voisinage dus à l'entretien des espaces verts et autres bricolages

Pour rappel, l'usage des tondeuses à gazon et autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts est autorisé à proximité des zones d'habitation les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et enfin les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Élagage des arbres : C'est à vous de jouer !

L'élagage du branchage des arbres est dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent la voie publique.

C'est pourquoi les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent au droit des voies communales (y compris les places et les parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux.

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représen-

tants. En bordure des voies communales et des chemins ruraux, faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage peuvent être exécutées d'office par la commune et aux frais des propriétaires riverains après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effet et au terme d'un délai d'un mois. Les produits de l'élagage ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être enlevés au fur et à mesure. Le contrevenant est passible d'une contravention de la 1^{re} classe, soit 38 €.

En cas de manquement à l'obligation d'élagage, le risque d'accident est important. En présence de feuilles humides sur un trottoir, les risques de chutes sont élevés pour les passants qui l'empruntent. Si une personne passe sur le trottoir devant chez vous, tombe et se blesse, celle-ci peut engager des poursuites à votre encontre si vous n'avez pas respecté vos obligations d'entretien. Dans le cas où la victime souhaite engager une poursuite judiciaire contre vous, c'est au juge d'apprécier votre responsabilité concernant l'entretien de vos arbres, arbustes, haies, branches et racines qui encombrant les voies communales et ce, après analyse des faits.



Jours de collecte des ordures ménagères



Les ordures ménagères sont ramassées chaque lundi, les habitants doivent sortir les bacs la veille au soir. Les écosacs contenant les déchets recyclés sont collectés chaque mardi, là-encore les écosacs doivent être sortis la veille au soir. Une deuxième collecte des déchets ménagers est organisée uniquement sur le secteur commerçant (avenue Foch, 69^e RI, rue Roosevelt, avenue Kléber, rue du 11 novembre, rue du Four et chemin derrière la ville) les jeudis.

Les ordures ménagères sont collectées les lundis fériés alors que la collecte des éco-sacs des mardis fériés est reportée au lendemain. Hors déchets de cuisine valorisables en compost, le reste des déchets non recyclables (déchets résiduels) doit être enfermé dans des sacs poubelles, puis jeté dans les bacs individuels, collectifs ou conteneurs fournis par le Grand Nancy. Les bacs doivent être sortis après 19h, la veille des jours de collecte. Ces ordures sont ramassées tous les lundis.

En tout état de cause, les bacs et les sacs ne peuvent occuper que temporairement le domaine public et doivent être rentrés au plus tard à 19h les jours de collecte.

Inscrits dans le règlement de police municipale, les manquements à ces dispositions peuvent faire l'objet de contraventions.

Budget participatif, le résultat

Voici donc le résultat du vote populaire, qui entérine le choix de quatre projets sur les 11 qui étaient proposés. On peut se réjouir de la diversité des projets choisis, qui seront réalisés courant 2022. Bravo à leurs initiateurs !

On notera toutefois une participation relativement faible (147 votes pour 9000 habitants, soit un peu plus de 1,6 %...) et une mobilisation très inégale selon les quartiers. Pourtant, la communication déployée (bulletin municipal, panneaux d'affichage, flyers, réseaux sociaux, site internet) a bien touché tous les habitants.

La participation n'est sans doute pas à la hauteur de l'énergie déployée par la municipalité.

Gageons que la seconde édition permettra aux habitants de mieux cerner tout l'intérêt de saisir l'opportunité d'être citoyens acteurs plutôt que simples consommateurs.

Résultats du vote des habitants

120 votes en ligne, 27 votes en mairie (dont 2 nuls)

		Nombre de voix
Des poules dans le parc du Haut-Château	3 600 €	53
Table d'orientation sur le parvis de l'église Saint-Georges	3 850 €	51
Structures de jeux au parc du Haut-Château - Balançoires	18 200 €	49
Distribution de graines de fleurs aux habitants	1 500 €	42
Total consommé sur l'enveloppe de 30 000€	27 150 €	

Classement des autres projets

- **Structures de jeux au parc du Haut-Château - Tourniquet (7 500€) : 44 voix**
Projet arrivé en 4^e position avec 44 voix mais dont le montant dépasse les fonds encore disponibles
- **Parcours historique pour découvrir le patrimoine de la ville (22 000€) : 37 voix**
- **Histoire et valorisation du Grémillon (6 000€) : 33 voix**
- **Des poules dans le parc Maringer (3 600€) : 31 voix**
- **Îlot de fraîcheur quartier Mouzimpré (30 000€) : 16 voix**
- **Structures de jeux au parc du Haut-Château - Trampoline (28 000€) : 6 voix**
- **Brumisateurs d'espaces extérieurs quartier Mouzimpré (30 000€) : 4 voix**

Élection présidentielle 10 et 24 avril 2022

S'inscrire sur les listes électorales

Depuis la réforme du 1^{er} janvier 2019, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^e vendredi précédant le premier tour des élections présidentielles, soit au plus tard le 4 mars 2022.

L'inscription peut s'effectuer directement en ligne sur le site du service-public.fr ou à l'accueil de la mairie, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, à savoir :

- » attestation d'assurance habitation ;
- » quittance de loyer non manuscrite ;
- » facture de gaz, eau, d'électricité.

En cas d'hébergement : Le demandeur doit produire, en plus du certificat d'hébergement de moins de trois mois et de la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant, un justificatif établissant la preuve de son attaché avec la commune (les factures de téléphone portables ne sont pas recevables).

Cas particuliers : les personnes qui souhaitent s'inscrire au titre de leur qualité de contribuable (ex propriétaire, commerçant) devront prendre contact avec le service élections afin de connaître les justificatifs à fournir.

Conditions à remplir pour l'inscription sur les listes électorales

- » Être de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques ;
- » Avoir 18 ans accomplis au plus tard

la veille du jour du scrutin (la personne qui acquiert la majorité au plus tard la veille du second tour du scrutin pourra voter pour ce tour) ;

» Avoir une attache avec la commune d'inscription, domicile ou résidence depuis au moins 6 mois, de façon continue et effective ou payer depuis au moins 5 ans la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la contribution économique territoriale.

Vérifier son inscription sur la liste électorale

Vérifier que vous êtes toujours bien inscrit(e) sur la commune et identifier votre bureau de vote via le site du service-public.fr en vous connectant à la télé-procédure suivante : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.

Du nouveau pour les procurations en 2022

À compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un autre électeur inscrit dans une autre commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Vous pouvez effectuer votre procuration en ligne sur : www.maprocuration.gouv.fr/

La possibilité pour un mandataire de détenir deux procurations établies en France n'est pas reconduite pour les élections de 2022. Donc, le mandant ne pourra détenir qu'une seule procu-

ration établie en France et une procuration établie à l'étranger.

Une nouvelle carte électorale

Une refonte des cartes électorales (cartes d'électeur) est prévue en 2022. Votre nouvelle carte vous sera adressée avant les échéances électorales et se substituera à votre précédente carte électorale qui ne sera donc plus utilisable.

Devenir assesseur et/ou scrutateur les jours de scrutin

La ville d'Essey-lès-Nancy recherche des bénévoles pour exercer les fonctions d'assesseur et/ou de scrutateur parmi les personnes inscrites sur le Répertoire Électoral Unique (anciennement liste électorale) pour organiser les prochaines élections présidentielles d'avril 2022 et les élections législatives de juin 2022.

Rôle d'un assesseur : il contrôle et fait signer la liste d'émargement. Il appose également le timbre portant la date du scrutin sur les cartes électorales. Il est présent au moment du dépouillement.

Rôle d'un scrutateur : il procède au dépouillement des bulletins de vote.

Renseignements auprès du service élection au
03 83 18 30 00



Séjours seniors en vacances

Chaque année dans le cadre du programme seniors en vacances de l'ANCV, le CCAS d'Essey-lès-Nancy offre la possibilité aux personnes âgées de 60 ans ou plus étant à la retraite ou sans emploi, de participer à des séjours dédiés aux seniors. Cette année, le CCAS envisage de

proposer deux destinations au choix : l'Aveyron en juin 2022 et la Corse en octobre 2022. Une réunion d'information se déroulera le 24 janvier 2022 à 14h30 à la salle Maringer. Elle aura pour objectif de présenter les deux séjours et d'enregistrer les préinscriptions.

L'ensemble des documents nécessaires et les modalités d'inscription seront communiqués lors de cette rencontre.

Renseignements auprès de Stévie Bienvenu
au 03 83 18 34 61.

Hommage à Isabelle Napoli

Isabelle Napoli, secrétaire du maire et de la directrice générale des services, chargée du développement économique et de la gestion des salles, nous a quittés le dimanche 28 novembre. Elle s'est investie durant près de trente ans dans notre commune, au service de ses habitants, de ses associations et de ses commerçants.

Elle aimait et vivait son travail avec passion, elle excellait dans ses missions de relations publiques. À l'écoute de chacun et toujours disponible, elle était connue et unanimement appréciée.

Sa gestion des salles était irréprochable. Isabelle préparait minutieusement la réunion annuelle avec les associations. Le jour J, elle menait la séance avec aisance et maîtrise. On la savait à son affaire, elle avait toute la confiance de la municipalité.



Tous les témoignages soulignent et saluent son engagement, son dynamisme et son efficacité. Notre commune lui doit beaucoup. À 59 ans, elle part trop tôt et elle nous manquera. Nous lui rendons ici un hommage mérité. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et l'assurons de tout notre soutien.

Ateliers virgules

Le CCAS d'Essey-lès-Nancy met en place des ateliers artistiques pour un groupe de dix seniors à partir du 21 janvier.



Pendant un mois, chaque vendredi matin, Auriane et Margot vous proposent d'utiliser différents supports artistiques pour développer votre créativité et échanger dans une atmosphère conviviale. Après cette longue période d'isolement social, ces ateliers sont destinés à favoriser le bien-être physique et psychique à travers la peinture, l'expression corporelle ou encore la relaxation. Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous, sans vocation à atteindre une performance mais pour permettre d'expérimenter de nouvelles activités artistiques dans un cadre bienveillant.

Les activités se dérouleront au foyer Foch, les vendredis matins du 21 janvier au 11 février 2022 de 9h30 à 11h30. Attention le nombre de place est limité !

Renseignements et inscriptions auprès de Géraldine Horteur au CCAS au 03 83 18 34 61.

Un concert au grand cœur

La solidarité était au rendez-vous le dimanche 5 décembre dernier, à Maringer.

La municipalité, en collaboration avec les Restos du Cœur, a offert à un nombreux public un spectacle musical de la chanteuse Yza. Dans une ambiance tamisée, lorsque le rideau rouge s'est ouvert sur une affiche d'Edith Piaf, on était transporté à l'Olympia en 1956. Yza a raconté en musique la vie de la même. Une prestation de très grande qualité, avec notamment un « hymne à l'amour » a cappella qui a fait vibrer la salle. La chanteuse a offert une dernière surprise au public. Accompagnée du jeune Charles, son fils, elle a repris la chanson des Restos du Cœur. À cette occasion, l'association de Coluche a récolté 480 kilogrammes de dons. Un grand merci à ce public généreux.



Crèche Pitchoun

Lors de la journée pédagogique du 12 novembre, Stéphanie Barbu, directrice de la crèche Pitchoun, a organisé une session de formation aux premiers secours dans les locaux de la crèche avec l'ensemble de l'équipe.

Cette formation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) a été animée par monsieur Henri, formateur à La Croix Rouge Française. Cette journée a été riche d'enseignements, de réactualisations et de mises en pratique. Un certificat de compétences a été remis à chacune des professionnelles.



Anim'ados

Du 7 au 18 février prochains, le dispositif Anim'ados ouvre à nouveau ses portes à l'intention des jeunes Ascéens, du collègue jusqu'à l'âge de 17 ans.

Les animateurs attendent tous ceux qui le souhaitent avec impatience à l'Accueil Jeunes, un espace convivial où l'on se retrouve autour de jeux, de musique, d'activités, d'échanges et de fous rires entre copains. Le programme est élaboré en commun avec les animateurs et de nombreuses activités sont proposées, des sorties aux tournois en passant par les grands jeux et les soirées. Les jeunes inscrits se retrouvent les lundis de 13h30 à 17h30 et les jours suivants en matinée, au cours de la journée ou en soirée, selon les activités ou sorties prévues.

Inscriptions au Pôle Jeunesse, au plus tard le jeudi précédant la semaine de vacances à midi.

Essey, titrée à nouveau « Ville amie des enfants »

La commission d'attribution de l'Unicef en date du 28 octobre 2021 a décidé de décerner à nouveau le titre de « Ville amie des enfants » à la ville d'Essey-lès-Nancy.

Ainsi, la Ville doit adopter le plan d'action municipal 2020-2026 pour l'enfance et la jeunesse sur lequel elle s'est engagée.

Plusieurs engagements ont été pris : lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et agir en faveur de l'équité. Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune du territoire. Développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune et enfin nouer un partenariat avec Unicef France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.



Jeudi de la culture, conférence « L'impression 3D au service de la réparation du cartilage »

Dans le cadre du mois de la santé « Sciences en Lumière », le CNRS et l'Université de Lorraine vous proposent une conférence autour du thème : « L'impression 3D au service de la réparation du cartilage ».



On pense à nos os, à nos muscles, à nos organes mais pense-t-on à nos cartilages ? Ils jouent un rôle essentiel d'amortisseur et de roulement à billes dans notre corps. Ils peuvent

être abîmés pour différentes raisons, par exemple à cause de l'arthrose, ce qui génère des douleurs importantes. Il est primordial de développer de nouvelles stratégies pour le traitement des lésions du cartilage. L'essor de l'impression 3D ouvre de nouvelles opportunités en médecine personnalisée. C'est une approche révolutionnaire pour façonner des tissus et des organes à partir des cellules du patient. Cette technique va constituer une solution thérapeutique d'avenir adaptée à la production de cartilage articulaire.

Astrid Pinzano et Didier Mainard développeront ce sujet au cours d'une conférence passionnante. Astrid Pinzano est directrice de recherche CNRS au laboratoire IMoPA (Ingénierie Moléculaire et Physiopathologie Articulaire). Ses recherches portent sur la Médecine régénératrice et les pathologies ostéo-articulaires. Didier Mainard est professeur de Chirurgie Orthopédique et Chef du Service de Chirurgie Orthopédique, Traumatologique et Arthroscopique au CHRU de Nancy.

Jeudi 3 mars à 18h, salle Maringer.

Théâtre : « L'entrevue secrète » par la Compagnie Richard Fabulette



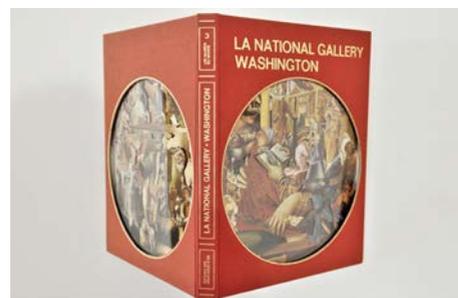
Six comédiens et un trio de flûtes à bec partagent la scène pour ce rendez-vous théâtral. L'action se situe à Vaucouleurs en 1299. Une rencontre de portée euro-

péenne doit avoir lieu et les préparatifs doivent rester secrets. Dans l'isolement glacé du château de Vaucouleurs, Isabeau de Bar, épouse du Chevalier d'Ourches, régisseur du domaine, va se trouver, malgré elle, embarquée dans des enjeux qui la dépassent. À qui peut-elle encore se fier, quand tous ses repères se mettent à vaciller ?

**Jeudi 24 février à 20h, salle Maringer.
Entrée : 6€ la place, gratuit pour les moins de 12 ans. Frédéric Thabault au 06 68 74 35 25**

Exposition « Ex-Libris »

Antoine Chabaux présente ses sculptures sur livres, sérigraphies et vidéos du 22 au 30 janvier à l'espace Michel-Stricher.



Artiste pluridisciplinaire dont la création est orientée autour du détournement, Antoine Chabaux développe depuis une dizaine d'années une série de sculptures centrées autour d'un objet aussi commun qu'exceptionnel : le livre.

La technique sculpturale développée progressivement, principalement par extraction au scalpel, lui permet de compléter une importante série de livres en tous genres (roman, BD, livre d'art, livre de pêche, manifeste ou manuel scolaire...) en conservant une unité esthétique particulière.

Du scalpel à la découpeuse laser, l'outil décharge le livre d'une partie de sa matière, au profit d'une forme, d'un texte, d'une image, ou de toute évocation associée à ce livre.

Le livre devient plus qu'un décor pour la sculpture, il en est toute la matière, de ses pages en papier au contenu de leurs chapitres. Rien ne s'y ajoute, et surtout pas de colle.

Tout était présent dans chaque livre, à l'endroit même où il se trouve, et laisse la technique s'adapter pour le faire apparaître, le suspendre au cadre, le mettre en avant par enchevêtrement des pages. Chaque livre est une nouvelle matière. Certaines de ses sculptures s'accompagnent de créations et d'installations sonores et vidéos.

Du 22 au 30 janvier à l'espace Michel-Stricher. Exposition visible les samedis et dimanches de 14h à 18h.

20^e exposition des artistes ascéens

Les 26 et 27 mars et les 2 et 3 avril prochains, les artistes ascéens vous proposent une symphonie de saveurs, de goûts et de couleurs pour leur 20^e exposition aux cimaises du Haut Château.

Le thème de cette année est « La Gourmandise ». Alors, à vos papilles, à vos pupilles...!

Entrée libre de 14h à 18h. Masque et pass sanitaire obligatoires.



Nuit de la lecture, deuxième édition

Deuxième édition de cet événement national pour la Ville d'Essey-les-Nancy.



Après une première édition initialement prévue en janvier 2021 et finalement reportée en octobre dernier pour cause de Covid, la municipalité souhaite à nouveau célébrer le plaisir de lire sous toutes ses formes. Le temps fort de cette manifestation se fera cette fois encore à la Maison des Associations et à la bibliothèque. Cette année, la Bibliothèque pour Tous s'associera à la Ville pour vous proposer un programme encore plus élaboré. Comme lors de la première édition, de nombreux ateliers variés seront proposés aux petits comme aux grands avec au menu de la lecture, des contes, de la musique. Les ateliers à destination des enfants ouvriront la manifestation. Dans la mesure du possible, un moment convivial sera proposé avec notamment dégustation de soupe « comme à la maison ».

Samedi 22 janvier. Maison des Associations et Bibliothèque pour Tous.

Jeudi de la culture « Regards »

Composé de Delphine au chant, Armelle et Alain aux claviers et Marieke au violoncelle, le groupe « Regards » vous donne rendez-vous le jeudi 3 février à 20 h, salle Maringer.

Quand une chanteuse rencontre deux pianistes et une violoncelliste, que se racontent-ils ? Des histoires de chansons... de chansons françaises... qui ont jalonné leurs vies... et la vôtre. Chansons engagées ou chansons d'amour, « Regards » pro-

pose un répertoire plein d'humour et de tendresse où se côtoient Edith Piaf et Lynda Lemay et où Florent Pagny répond à Georges Brassens... Ils ont choisi d'interpréter pour vous leurs chansons préférées. Chacune a son histoire... Venez partager avec eux ce moment musical plein d'émotions.

Jeudi 3 février à 20h salle Maringer. Entrée libre sur réservation au 06 26 60 45 43.



Jeudi de la culture « Nathavoice »

Nathalie Barthélémy, chanteuse, compositrice et également professeure d'éducation musicale sera ravie de vous présenter des chansons françaises issues du répertoire connu comme celui de Jean-Jacques Goldman, Edith Piaf, Charles Aznavour, Florent Pagny ou même encore Patricia Kaas.

C'est sous son nom d'artiste « Nathavoice » qu'elle présentera également ses propres compositions sur les thèmes de la vie quotidienne. Avec son âme de musicienne passionnée, elle vous surprendra en y ajoutant

parfois quelques percussions, voire un saxophone ou une guitare. Son caractère joyeux et dynamique vous invitera à participer chaleureusement en fredonnant quelques airs célèbres ou en rythmant certaines chansons. Une soirée qui vous donnera sans doute envie de découvrir un peu plus l'univers de Nathavoice !

Jeudi 6 janvier 2022 à 20h – salons du Haut-Château – entrée libre sur réservations au 06 26 60 45 43 ou par mail à l'adresse : philippe.mifsud@esseylesnancy.fr.



Exposition « Quat'Arts »

Ils sont quatre artistes Nelly Job, Isa de Fougères, Marie-Christine Sohm et Jorge Pucci à unir leurs talents pour vous proposer l'exposition « Quat'Arts » à l'espace Michel-Stricher du 26 février au 6 mars.

Nelly a rencontré Isa, Marie-Christine et Jorge à sa première exposition, à Cirey-sur-Vezouze. Des liens d'amitié se sont tissés entre eux et c'est toujours avec un réel plaisir et une belle complicité qu'ils se retrouvent.

Aujourd'hui, ils souhaitent exposer ensemble, trois peintres, une sculptrice, si différents et si complémentaires.

Nelly Job est une autodidacte, le dessin a toujours été sa passion. Ce n'est qu'en 2018 qu'elle commence à exposer.

Jorge Pucci, autodidacte argentin de Santa Fé, peint depuis qu'il sait tenir un pinceau ! Il crée des personnages qui n'existent pas. Marie-Christine Sohm fait renaître de vieilles

ferrailles ramassées au gré de ses promenades, rouillées et rongées par le temps, mutilées et oubliées par les Hommes. Elle les touche, les retourne, les caresse et les assemble afin de créer des personnages que l'on imagine amoureux ou coquins, jeunes ou vieux, sévères ou tendres mais surtout aériens et élancés.

Bienvenue dans le monde onirique d'Isa de Fougères. Ici la peinture se veut narrative, où le corps de la femme, cryptologie abyssale, nous mène dans le labyrinthe du ressenti. Isa n'hésite pas à se nourrir d'ambiguïté : le réel devient imaginaire. La technique de glacis permet la transparence des voiles, des couches translucides qui paradoxalement opacifie la lecture de la représentation.

Du 26 février au 6 mars à l'espace Michel-Stricher. Exposition visible les samedis et dimanches de 14h à 18h.



Une aide administrative grâce à Ana de l'association Maison du Grémillon

Vous n'êtes pas à l'aise pour faire des démarches sur internet ? Qu'elles soient administratives avec l'accès aux différentes plateformes : impôts, retraites, Caf, Pôle Emploi... ou bien d'ordre privé : factures, prise de rendez-vous divers, rédaction d'un courrier administratif, copie d'un document... Pas de panique, vous êtes comme 13 millions d'habitants de notre pays qui déclarent rencontrer aujourd'hui des difficultés dans l'usage des outils numériques. Cela, alors que la dématérialisation de la plupart des services publics, accélérée par la pandémie du Covid, doit encore progresser en 2022.

Alors n'hésitez pas à vous adresser à l'Aide Numérique Administrative (Ana), en prenant rendez-vous au 07 67 27 80 37, pour un accueil le mercredi matin entre 9h et 11h.

Ana est une activité proposée par l'association La Maison du Grémillon d'Essey située Chemin Derrière la Ville, avec accès par la rue des Prés. Des bénévoles vous réserveront le meilleur accueil et vous assurent de toute la discrétion nécessaire.

Contact au 07 67 27 80 37



Aide Numérique Administrative

Arsem : Un programme toujours aussi attractif !

L'Arsem a tenu son assemblée générale il y a quelques semaines. 133 adhérents étaient présents ou représentés pour 168 adhérents soit près de 80 % de votants.



Malgré l'épidémie de Covid, l'Arsem a poursuivi ses activités de randonnée, de marche nordique et de balisage sans interruption, à l'exception des deux périodes de confinement. Cependant, trois séjours d'une semaine ont dû être annulés. Un seul séjour a pu être réalisé cet été à Pralognan. Trente-trois adhérents en ont profité. L'Arsem fonctionne avec trente bénévoles soit l'équivalent de deux temps pleins.

Les dix animateurs et sept référents de sous-groupe ont proposé au cours de cette saison chaque mardi et chaque vendredi mais aussi parfois le dimanche, des randonnées avec une participation moyenne de vingt-quatre personnes.

Des randos douces et/ou labellisées santé sont maintenant proposées le mardi. Une dizaine de personnes y participent régulièrement.

L'Arsem, en partenariat avec Progress Forme, assure chaque dimanche matin pendant deux heures des séances de marche nordique au plateau de Malzéville. Cette activité rencontre un beau succès.

Plusieurs adhérents ont accepté de se lancer dans la formation organisée par le comité régional Grand-Est pour devenir animateur de randonnée ou animateur de marche nordique.

Autre activité proposée par l'association : l'initiation à la lecture de cartes qui a intéressé une quinzaine d'adhérents.

Un séjour raquettes à Lamoura et un séjour en montagne en juillet à Alleyras sont prévus pour 2022.

À l'issue de l'assemblée générale du 21 novembre 2019, quatre nouveaux membres ont rejoint le conseil d'administration présidé par Jean Vinson et composé de douze personnes.

La randonnée pédestre, qui est à la fois un sport de plein air, de détente et de loisirs, peut être pratiquée par tous, peu importe la condition physique ou l'âge. Excellente pour la santé, la randonnée permet de véritables moments d'échange et de partage nécessaires en cette période particulièrement perturbante.

Bourse aux vêtements printemps-été de l'Association des Familles

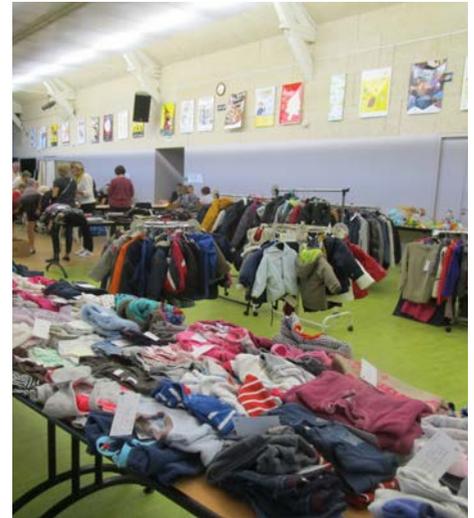
Affiliée à l'Udaf de Meurthe-et-Moselle, l'Association des Familles d'Essey-lès-Nancy organisera sa bourse aux vêtements printemps-été du 21 au 24 mars à la salle Maringer.

Les dépôts se feront lundi 21 mars de 14h à 17h30 et mardi 22 mars de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h30. La vente aura lieu le mercredi 23 mars de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le retrait des invendus et les règlements sont programmés le jeudi 24 mars de 14h à 18h. Vous pouvez déposer 15 vêtements et 5 accessoires printemps-été par carte d'adhérent. Les vêtements

déposés doivent être propres, pas démodés et en très bon état. La carte d'adhérent à l'Udaf sera en vente à l'entrée de la salle Maringer au prix de 5€ et sera valable sur cette bourse ainsi que sur la bourse automne-hiver.

Par manque de place, l'association n'accepte plus ni les vêtements enfants en dessous de 2 ans, ni le gros matériel de puériculture et les gros jouets.

Renseignements au 06 52 12 26 91 ou 06 16 82 78 56 ou par mail à l'adresse : francoiseviriot@gmail.com. Port du masque et pass sanitaire obligatoires.



Gymnastique Club d'Essey

Après deux années rendues difficiles par les restrictions liées à la crise sanitaire, les membres du Gymnastique Club d'Essey ont pu démarrer cette nouvelle saison en présentiel avec une belle variété de cours proposés.

Restés mobilisés même au plus fort de la crise grâce aux cours par internet donnés par les professeurs, les adhérents peuvent désormais profiter de la zumba le lundi de 19h30 à 20h30 et le mercredi de 10h30 à 11h30 pour les seniors. Place au fitness le mardi de 18h30 à 19h30, au Pilates le mardi de 19h30 à 20h30 pour les débutants, le mercredi de 18h à 19h pour les niveaux intermédiaires. Les cours de step ont lieu le jeudi de 18h30 à 19h30. Enfin, des séances de renforcement musculaire sont proposées le lundi de 18h30 à 19h30, le mardi de 8h45 à 9h45, le jeudi de 18h à 19h et le vendredi de 10h à 11h.

L'association organise également des cours de gymnastique d'entretien pour les seniors le mardi de 10h à 11h30. Ces cours sont très appréciés par les seniors, leur permettant de garder un bon moral et de rester en forme, tout en entretenant un bon équilibre et une bonne mémoire.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés puisque le Gymnastique Club d'Essey propose également aux enfants des cours de gymnastique rythmique le mardi de 17h à 17h45 pour les 3 à 6 ans et des séances de Pom Pom Girls de 17h45 à 19h15 pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Pour ceux qui souhaiteraient essayer, le premier cours est gratuit.

Pour tous renseignements : Gymclubessey54@gmail.com ou 06 88 41 69 55 (aux heures des repas).

Le bazar à Lisette

L'association « Le bazar à Lisette » organise les premier et troisième mercredis de chaque mois au foyer Foch, des collectes et ventes à thème. L'association fonctionne grâce à des dons par des particuliers ou des entreprises, d'objets, vêtements et équipements qui sont ensuite mis en vente via le groupe Facebook « Le bazar à Lisette ». L'argent récolté est remis à des associations ou des causes telles que « Octobre Rose », « Lili pour la vie », etc.

Le bazar à Lisette

Pour plus de renseignements, contactez Madame Sauvage au 06 37 30 02 44.

Club des Seniors

L'assemblée générale du club des Seniors a eu lieu le 26 octobre dernier, en présence du maire Michel Breuille et de l'adjointe à la Solidarité, Nadine Cadet.

Un nouveau bureau a été composé, présidé par Alain Florentin. Il sera assisté dans ses tâches par Martine Dirand, vice-présidente, Danièle Roux, secrétaire, Denise Gosset, secrétaire adjointe, Sylvie Chassa, trésorière et Annette Francisco, trésorière adjointe. Le programme du premier trimestre de 2022 est déjà bien rempli avec la galette des rois agrémentée de moments musicaux le 12 janvier, un déplacement à la Foire à l'Andouille du Val d'Ajol le 21 février et un repas à thème en mars.

Pour la sortie au Val d'Ajol, transport, déjeuner et après-midi dansante seront compris dans le prix qui serait de 52 € par personne sur une base de 50 participants.

Chaque semaine, le club des Seniors propose également des cours de gym douce le mardi de 10h à 11h, des



après-midi autour des jeux de société le mardi et le jeudi de 14h à 18h, la chorale le mercredi de 14h à 16h et des cours de gym du dos le vendredi de 10h30 à 11h30.

Toute personne qui souhaiterait adhérer au club peut le faire lors des permanences au foyer Foch les mardis et jeudis de 14h à 18h. La cotisation annuelle est de 13 €.

Un nouveau comité local au Souvenir Français

En avril 2021, le Comité du Souvenir Français d'Essey-lès-Nancy, Saint-Max et Seichamps a fusionné avec celui de Nancy, prenant le nom de Nancy-Nancy Est. Le président est désormais Jérôme Janczukiewicz, 53 ans, professeur d'histoire et géographie au lycée Arthur Varoquaux de Tomblaine depuis 1996. Monsieur le colonel Patrick Latacz reste président honoraire du nouveau comité. Les deux présidents ont participé aux différentes cérémonies, soit ensemble, soit séparément, le 18 juin, le 14 juillet, le 17 septembre pour la célébration de la Libération d'Essey-lès-Nancy et le 11 novembre sur leur secteur. Ils étaient également présents au forum des associations

d'Essey-lès-Nancy.

Un relevé complet des tombes des Morts pour la France a été effectué sur les deux communes d'Essey-lès-Nancy et Saint-Max. Les mairies se sont montrées très réceptives sur la question des tombes en déshérence à préserver. Michel Breuille, maire d'Essey-lès-Nancy, a été très soucieux de préserver la tombe du professeur Paul-Louis Drouet, ancien combattant de 14-18, 39-40, résistant et déporté, et s'est préoccupé de sa conservation à la demande de notre association et de l'UNADIF-FNDIR.

Le Souvenir Français, association fondée en 1887, a pour mission de sauvegarder les tombes en déshérence des Morts pour la France, de

les entretenir et de promouvoir les valeurs patriotiques notamment en soutenant financièrement les projets scolaires comme les sorties à Verdun ou tout autre lieu de mémoire.

Tous ceux qui le souhaitent peuvent adhérer au Souvenir Français afin de soutenir ses actions et s'ils le veulent, s'abonner à sa revue.

Renseignements sur les montants des adhésions sur le site Internet national : <https://le-souvenir-français.fr> ou en contactant le président en soirée au 06 86 73 62 87. Adresse postale du comité : Le Souvenir Français Comité de Nancy – Nancy-Est, 78 place du colonel Driant 54000 Nancy.

Le qi gong de retour au sein de l'association D.3 Soleils

L'association D.3 Soleils termine l'année 2021 dans le bien-être avec la pratique du do-in associé au taichi et au yoga avec Dany, avec en perspective le retour du qi gong pour la nouvelle année.



En effet, les responsables de l'association sont très heureux de pouvoir proposer à nouveau des cours de qi gong dès le premier trimestre de 2022 grâce à Francine Savre qui partagera avec les adhérents cette énergie et qui explique : « Le qi gong est une pratique ancestrale chinoise visant à dynamiser l'énergie vitale. Les divers exercices agissent sur la souplesse du corps, la fluidité, la coordination des mouvements et la stabilité émotionnelle. Le qi gong est praticable par tous. »

Membres et responsables de l'association D.3 Soleils souhaitent une très bonne année 2022 à tous les Ascéens et invitent ceux qui le souhaitent à les rejoindre les mardis de 18h45 à 20h30 dans les salons du Haut-Château.

Renseignements auprès de la présidente Dany Cammarata-Rejwinski au 06 75 21 79 22.

Des animations, des étincelles... et des rencontres

Depuis la rentrée scolaire, l'association Le Moulin aux Étincelles a mis en place des animations régulières et ponctuelles, participatives et intergénérationnelles, en plein cœur du quartier de Mouzimpré, à l'espace Pierre de Lune. On y a vu naître des moments de partage et d'échange, éclore les rires et grandir la joie de se (re)trouver, de (re)créer du lien.

Chaque mercredi de 18h à 19h15, hors vacances scolaires, les Ascéens ont pu se rencontrer autour d'une centaine de jeux variés adaptés à tous les âges mis à disposition dans des séances animées par des bénévoles passionnés. Le samedi 13 novembre, petits et grands ont eu la chance de participer à un match d'improvisation mené avec brio par Valentin Laurent et sa troupe de théâtre d'improvisation « Les Poissons rouges ». Ce joyeux spectacle a précédé un apéritif animé par des jeux d'ambiance et de connaissance. Le mercredi 4 décembre, l'association a proposé aux Ascéens de les rejoindre à 15h, où les attendait le griot franco-sénégalolo-rrain Pape Mbaye, accompagné du danseur Ibrahima. Cela a été l'occasion pour les spectateurs de se mettre en scène, de danser, de chanter à l'unisson, dans la joie et la bonne humeur. Sans tabou, le musicien-conteur a raconté les traditions dans son pays natal et la vie en général, le tout avec humour et autodérision.

De nombreux rendez-vous sont d'ores et déjà prévus pour la nouvelle année. Au cours du premier trimestre, chaque mercredi de 18h à 19h15, les Étincelles souhaitent vous faire participer à l'atelier créatif « Cré'activités », adapté à l'âge de chacun et permettant de laisser s'exprimer sa créativité grâce à des techniques diverses telles que le collage, la peinture ou encore la sculpture. Le Moulin aux Étincelles réserve, tout au long de l'année, d'autres soirées et/ou après-midi étincelantes, conviviales et surprenantes, à l'espace Pierre de Lune. Le 5 mars, de 15h à 17h30, vous êtes

invités à fêter Carnaval à travers un concours de déguisement et bien d'autres surprises. Le 16 avril, toujours de 15h à 17h30, vous pourrez partir à la recherche des chocolats autour du monde. Enfin, le vendredi 24 juin de 19h à 21h, un concert surprise et un apéritif dînatoire seront proposés afin de fêter la musique comme il se doit. L'adhésion de 10 € à l'association est nécessaire pour participer aux activités régulières. Les soirées et/ou après-midi festives sont offertes aux adhérents. Pour les non-adhérents, une participation de 2 € par personne est demandée à chaque manifestation (gratuit pour les moins de 3 ans). Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Pour le moment, le pass sanitaire est exigé pour les adultes et adolescents (à partir de 12 ans et 2 mois) pour toutes les activités et manifestations à l'espace Pierre de Lune.



L'association cherche des bénévoles désirant aider à l'animation des temps réguliers ou spécifiques. Si vous êtes intéressés, contactez le 07 81 39 93 90 ou envoyez un mail à : etincelles54.asso@gmail.com.

Saga-cité

Saga-cité revient avec une énigme cette fois. Cette photo est un condensé de patrimoine ascéen. Mais saurez-vous retrouver où cette photo a été prise ? La réponse au prochain numéro.



Vous aussi, participez à Saga-cité ! Soumettez-nous vos énigmes pour faire vivre cette rubrique. Vous pouvez nous transmettre vos photos anciennes par courrier ou par mail à l'association Essey l'Histoire, ou au service communication de la ville qui nous les transmettra.

Contact : Essey l'Histoire, Maison des Associations, 1 rue des Basses Ruelles, 54270 Essey-lès-Nancy
Mail : esseylhistoire.jeu@gmail.com / Facebook : [facebook.com/esseylhistoire](https://www.facebook.com/esseylhistoire)

Les énigmes déjà proposées



État Civil

Informations connues au moment de l'impression du bulletin

Naissances

Ghazal Abdelkarim né le 8 octobre

Mattéo Vidal né le 12 octobre

Uvejs Selemi né le 14 octobre

Aaron Da-Ponte né le 14 octobre

Rose Cumine née le 14 octobre

Lyna Nicolas Marquet

née le 19 octobre

Ibrahim El Brinssi né le 21 octobre

Zakarya Lahridi né le 23 octobre

Elsa Duhaut Melagouo

née le 24 octobre

Milhan Mebarki né le 27 octobre

Nouara Naït Kadi née le 29 octobre

Alina Babakarkhaïl

née le 29 octobre

Gabriel Polynice né le 31 octobre

Lenny Potard né le 3 novembre

Octave Loutterbach

né le 3 novembre

Mila Marendel née le 3 novembre

Haroun Mohamed Haroun

né le 4 novembre

Alma Bailloux née le 14 novembre

Erkan Zavrak né le 18 novembre

Orion Mougeot né le 24 novembre

Charly Lacroix né le 25 novembre

Mariages

Jean-Christophe Chapuis et Sylvie

Courteaux le 21 août

Kevin Wolff et Pauline Pegorer

Sfes le 6 novembre

Décès

Yves Jeandidier le 11 octobre

Gilbert Oehler le 12 octobre

Marcel Gérardin le 13 octobre

Bernard Guérin le 16 octobre

Christian Ziegler le 17 octobre

Daniel Stef le 27 octobre

Nicole Vidal le 30 octobre

Joseph Storck le 31 octobre

Omar Lamour le 2 novembre

Françoise Schmitt le 3 novembre

Françoise Grueber le 15 novembre

Anne-Marie Simon le 18 novembre

Jacqueline Goulin le 18 novembre

Fernande Coster le 20 novembre

Michel Jérôme le 21 novembre

TRIBUNE LIBRE

Vers de nouveaux Horizons, avec passion et convictions !

Chère Ascéenne, cher Ascéen,

La nouvelle année est (souvent) synonyme de bonnes résolutions. Pour ma part, j'ai décidé de me retirer du groupe d'opposition à la suite de profondes divergences avec son chef de file, en raison d'un manque de travail et d'un fonctionnement égocentrique.

Je porterai donc désormais une parole libre, en lien avec celles et ceux qui veulent œuvrer pour Essey avec humilité et proximité, dans un engagement sincère et désintéressé.

Je prends donc plaisir à vous retrouver par ce canal d'information et ne manquerai pas de revenir vers vous prochainement.

Que 2022 nous permette de rebondir plus haut, plus loin, plus fort !

Je vous souhaite, à toutes et tous, une très belle année, ainsi qu'une excellente santé.



Matthieu Riff

matthieu.riff.essey@gmail.com
Place de la République,
Essey-lès-Nancy



Christophe
Chevardé



Catherine
Chopin-Renauld



Jean-Louis
Katz



Michel Perri

L'équipe **Essey Ensemble** se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux. Que 2022 vous apporte **santé, satisfaction, joie et bonheur** dans vos familles et réponde aux attentes de votre vie personnelle.

Cette année encore, nous aurons à cœur de prendre **des initiatives pour déclencher des actions ambitieuses** pour notre commune, telle notre demande de lancer une étude sur le raccordement au réseau de chauffage urbain afin d'éviter l'explosion de nos factures énergétiques. Nous saurons également amener la contradiction lorsqu'elle est nécessaire comme **notre opposition au pharaonique projet de terrain de foot synthétique** : 1,4 millions d'euros de dépenses publiques pour un espace artificiel, certainement peu ouvert à la pratique sportive de tous. Nous constatons également **l'accroissement des incivilités routières** et les problèmes de propreté. Cela fera partie de notre combat.

L'un de nos colistiers a souhaité quitter cette opposition constructive et à l'écoute de tous pour porter ses intérêts personnels. Nous en prenons acte. Cette péripétie n'ébranle pas notre détermination à porter collectivement haut et fort les couleurs d'Essey, en **solidarité avec toutes les ascéennes et ascéens**.

Information pratique : Avant de vous déplacer, renseignez-vous préalablement en mairie, sur le site internet de la ville ou sur les réseaux sociaux !

Agenda

Jeudi 6 janvier

Jeudi de la culture « Nathavoice »
20h, salons du Haut-Château

Jeudi 13 janvier

Repair café
18h, salle Maringer

Vendredi 14 janvier

Galette des rois du Conseil de quartier Kléber-Ozerailles
19h30, Maison des Associations, salle Goutorbe

Samedi 22 janvier

Nuit de la lecture, 2^e édition
Bibliothèque Pour Tous

Samedi 22 et dimanche 23 janvier

Galette des rois du Conseil de quartier des Hauts d'Essey
14h, salons du Haut-Château

Samedi 22 et dimanche 23 janvier

Exposition « Ex-libris » par Antoine Chabaux
14h-18h, espace Michel Stricher

Lundi 24 janvier

Réunion d'informations et préinscriptions pour les séjours seniors organisés par le CCAS
14h30, salle Maringer

Samedi 29 et dimanche 30 janvier

Exposition « Ex-libris » par Antoine Chabaux
14h-18h, espace Michel Stricher

Jeudi 3 février

Jeudi de la culture « Regards »
20h, salle Maringer

Jeudi 10 février

Repair café
18h, salle Maringer

Lundi 21 février

Conseil municipal spécial DOB (Débat d'Orientation Budgétaire)
18h, salle du conseil municipal

Jeudi 24 février

Théâtre « L'entrevue secrète » par la compagnie Richard Fabulette
20h, salle Maringer

Samedi 26 février

Remise des cartes d'électeur
14h, salle du conseil municipal

Samedi 26 et dimanche 27 février

Exposition « Quat'Arts »
14h-18h, espace Michel Stricher

Jeudi 3 mars

Jeudi de la culture, conférence « L'impression 3D au service de la réparation du cartilage »
18h, salle Maringer

Samedi 6 et dimanche 7 mars

Exposition « Quat'Arts »
14h-18h, espace Michel Stricher

Lundi 7 mars

Don du sang
16h-19h, salle Maringer

Jeudi 10 mars

Repair café
18h, salle Maringer

Samedi 12 et dimanche 13 mars

4^e édition du salon du Flipper
Samedi de 10h00 à 19h00
Dimanche de 10h00 à 18h00
Salle Maringer

Samedi 19 mars

60^e anniversaire du cessez-le-feu et de la fin de la guerre d'Algérie
18h, parvis de l'église Saint-Georges

Samedi 26 et dimanche 27 mars

20^e exposition des artistes ascéens
14h-18h, Haut-Château

Lundi 28 mars

Conseil municipal, spécial budget primitif
18h, salle du conseil municipal

Samedi 2 et dimanche 3 avril

20^e exposition des artistes ascéens
14h-18h, Haut-Château

141

LE BULLETIN DES
ascéens

Janvier-février-mars 2022
bulletin municipal d'informations
de la ville d'Essey-lès-Nancy

Directeur de la publication
Michel Breuille

Rédacteur en chef
Frédéric Villars

Comité de rédaction
Gaëlle Bardoul, Isabelle Chopat
Pascal Laurent, Marion Lhuillier,
Frédéric Villars

Réalisation
Marion Lhuillier

Impression
La Nanceéienne d'Impression
Dépôt légal n°1671
du 30 septembre 2008

Crédits photos

Service communication Essey ·
Associations · Adobe Stock

Retrouvez toutes les infos municipales sur le site

www.esseylesnancy.fr
Mairie d'Essey-lès-Nancy
Place de la République
tél. 03 83 18 30 00



4 ACTIVITÉS, UNE ADRESSE



LE SPÉCIALISTE EN MENUISERIES
EXTÉRIEURES ALUMINIUM, BOIS
ET PVC



L'ISOLATION INTÉRIEURE ET
EXTÉRIEURE DE VOTRE MAISON



ABRIS DE TERRASSE - ABRIS DE PISCINE
ABRIS DE PISCINE



L'AMÉNAGEMENT BOIS DE VOS
ESPACES EXTÉRIEURS



Terrasse, bardage bois dans différentes essences - Aménagement bois extérieur (pergolas, clôtures, potagers, bacs...)

Une entreprise familiale avec une expérience et un savoir faire de plus de 20 ans à votre service.

DEVIS GRATUIT

SALLE D'EXPOSITION DE 200 M2



Porte Verte 3 - 1 bis, rue Catherine Sauvage
54270 ESSEY-LÈS-NANCY
Tél. : 03 83 31 22 56

www.gianorihabitat.com



VO Concess et Médias - Tél. 06 10 25 04 74

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

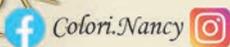
Beaux-Arts Loisirs Créatifs Encadrements Eveil Artistiques



Toute l'équipe vous souhaite une Belle Année 2022 !

Rendez-vous sur :

www.artetloisirs.fr



Colori.Nancy

La Porte Verte

15 rue des Tarbes

54270 Essey-Lès-Nancy

03.83.21.36.40

-15%

Sur tout le magasin !

Offre non-cumulable, valable jusqu'au
31 Mars 2022. La réduction est valable une
seule fois par foyer et non-récupérable
en cas de retour ou remboursement,
hors articles en promotion, avantages cartes,
encadrement sur-mesure et éditions.



**VOTRE
FLEURISTE**

2 avenue Foch
54270 ESSEY LES NANCY

essey.les.nancy@lejardindesfleurs.com
Tél. 03 83 20 30 91

WWW.LEJARDINDESFLURS.COM

OUVERT 7/7



VOTRE PUBLICITÉ ICI

Si vous êtes intéressé,
n'hésitez pas à contacter Philippe Mifsud,
service culturel, au 06 26 60 45 43
ou philippe.mifsud@esseylesnancy.fr

Abonnez-vous à la newsletter

pour ne rien rater de l'actualité ascéenne et être tenu informé des nouveautés sur esseylesnancy.fr



LOCATION DE VÉHICULES

GAMME FRIGORIFIQUE



Remorque frigorifique 3m3 (clayettes amovibles)

Camion Frigorifique 9m3 (équipé d'étagères amovibles)



GAMME UTILITAIRE



Utilitaire 20m3 (hayon de levage) MASTER

Utilitaire 17m3 (GPS - radar de recul) MASTER

Utilitaire 11m3 MASTER

TRAFIC Utilitaire 6m3

GAMME TOURISME



CLIO IV GPS

SCENIC 7 places GPS

MEGANE ESTATE GPS

POUR TOUTE DEMANDE DE DEVIS GRATUIT, CONTACTEZ NOTRE PÔLE SERVICES :

✉ service-sav-es@cora.fr

☎ 03 83 29 85 85